



**S'INSCRIRE**

## POUR S'INSCRIRE, IL FAUT

- Une pièce d'identité
- Une autorisation parentale pour les mineurs (disponible dans les médiathèques ou sur le site internet). Présence parentale obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans.
- Pour bénéficier de la gratuité, suivant les cas, il faut une carte d'étudiant pour les plus de 25 ans, le dernier avis de non imposition.

### TARIF NORMAL

- Adulte imposable 20 €

### GRATUITÉ

- Moins de 25 ans
- Étudiant
- Adulte non imposable

## L'ABONNEMENT

**Sa validité est de un an à partir de la date d'inscription.** L'abonnement est multi-supports et comprend trois catégories d'usagers : 0-11 ans, 12-15 ans, plus de 16 ans.

## MODALITÉS DE PAIEMENT

Espèces et chèques dans chaque médiathèque municipale. Possibilité de paiement avec la carte bancaire à Beaulieu, Carnot, Tarentaize, Terrenoire, Tréflerie.

## SERVICES AUX LECTEURS

Impression : 0,18 € la page

Accès internet gratuit pour les abonnés : 10 h/semaine

Accès à **SaintéWifi** dans toutes les médiathèques : gratuit

## REPLACEMENT APRÈS DÉTÉRIORATION OU PERTE

Liseuse seule	187 €
Étui de la liseuse seul	36 €
Revue	5 €
Carte d'abonné	3 €
CD, texte lu, partition, DVD	16 €
Livre jeunesse, album, BD	14 €
Livre adulte	21 €
Méthode de langue	41 €
Jeu vidéo	60 €

[mediatheques.saint-etienne.fr](http://mediatheques.saint-etienne.fr)



Coalition internationale  
des villes inclusives et  
durables – ICCAR

Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

**Saint-Étienne**  
Ville créative design



## PÉNALTÉS DE RETARD

Une pénalité est perçue pour tout retard. Le droit au prêt est suspendu.

- Plus de 8 jours de retard 1 €
- Plus de 22 jours de retard 4 €
- Plus de 36 jours de retard 8 €
- Plus de 50 jours de retard 14 €

Le dossier est ensuite transmis au Trésor Public.

## **EMPRUNTER**

### LES CONDITIONS DE PRÊT

L'abonnement vous permet d'emprunter des documents dans toutes les médiathèques du réseau. Vous pouvez les rendre dans une médiathèque différente de celle où vous les avez empruntés.

### LES EMPRUNTS

Vous pouvez emprunter jusqu'à **25** documents, quel que soit le support, dont :

- Méthodes de langues : 2 (durée de prêt : 6 semaines)
- Best-sellers : 2 (empruntables uniquement à Tarentaize, ni prolongeables, ni réservables)
- Liseuse : 1 (durée de prêt : 4 semaines non prolongeables)

### LA DURÉE DE PRÊT DES DOCUMENTS

Sauf mentions contraires, elle est de trois semaines. Dans les bibliobus, la durée de prêt est variable suivant la périodicité du passage du bibliobus.

### LA PROLONGATION

Sauf mentions contraires, et à condition qu'il ne soit pas réservé par un autre usager, vous pouvez prolonger une seule fois la durée de prêt du document emprunté. La prolongation doit être effectuée avant l'échéance du prêt, dans les médiathèques, par téléphone ou encore à partir du site internet des médiathèques.

### RÉSERVATION

Vous pouvez réserver jusqu'à 6 documents simultanément, soit via le site internet, soit dans les médiathèques.